

CERTIFICAT MANAGEMENT HOSPITALIER ET DU SECTEUR DE LA SANTE – MINES PARIS

INTITULE DE LA CERTIFICATION

CERTIFICAT MANAGEMENT HOSPITALIER ET DU SECTEUR DE LA SANTE

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

Cette certification destinée à divers profils du secteur de la santé, répond à de nombreux besoins en compétences liées aux évolutions du cadre institutionnel, législatif, épidémiologique et managériale. Ce secteur et notamment les établissements hospitaliers connaissant des transformations majeures dans leur fonctionnement et leur environnement, cette certification permet une montée en compétences auprès de profils variés afin de les appuyer dans la mise en œuvre dans leurs activités quotidiennes. Celles-ci sont variées et concernent des actions telles que le management, le financement des hôpitaux, les partenariats, la stratégie ou encore le pilotage de projet.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C.1 Présenter et expliquer à ses équipes ou ses collègues les transformations et les enjeux du secteur de la santé en réalisant une veille sur ces sujets afin de participer à l'accompagnement et aux transformations des organisations de santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un Mémoire individuel (30 % de la note finale) : le candidat, en mettant en perspective les enseignements du programme par rapport à un cas pratique appliqué au contexte professionnel et à l'organisation à laquelle il appartient, doit réaliser un mémoire portant sur un changement réalisé ou projeté au sein de son établissement. 	<p>Le candidat est évalué lors de son mémoire sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pertinence des informations recueillies lors de la réalisation de son mémoire - sa capacité lors du mémoire à appréhender le sujet d'une façon globale et stratégique - sa connaissance des enjeux de la transformation du secteur de la santé
<p>C.2 Assurer la gestion d'équipe au sein d'une organisation de santé (services hospitaliers, Maisons de Santé pluri professionnelles (MSP) ...) en faisant preuve de leadership, en mettant en place des méthodes liées à la gestion d'équipe, l'organisation des projets, la responsabilisation de ses collaborateurs, la gestion des conflits et en intégrant une dimension de ressources humaines dans ses différents projets, afin d'assurer un bon fonctionnement de son service/équipe.</p>	<p>Sur la base d'une méthodologie présentée lors de la séance</p>	<p>Le candidat est évalué lors d'une étude de cas/du mémoire sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa capacité de gestion d'une équipe - son appréhension des enjeux RH - son leadership

	<p>inaugurale, le candidat va choisir une problématique qui soit d'actualité au sein de son organisation, et y apportera une réponse élaborée et concrète en s'appuyant sur une sélection d'outils présentés lors de la formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sa mise en place, lors des échanges, d'une démarche participative - sa prise en compte des différentes logiques d'acteurs (collaborateurs, partenaires, tutelle ...)
<p>C.3 Conduire un projet sur un territoire de santé défini, en incluant plusieurs partenaires au sein de ce territoire afin de mieux coordonner l'offre de soins sur celui-ci et de mieux répondre aux besoins de la population.</p>	<p>Méthodologie : (20 à 30 pages maximum hors annexes)</p> <p><u>Soutenance de son Mémoire individuel (40 % de la note finale)</u> : le candidat soutiendra son mémoire individuel devant un Jury composé des formateurs, de membres du comité scientifique et pédagogique, de représentants du monde académique et de responsables ou cadres d'établissements de santé. Le jury sera composé de 3 à 5 membres.</p>	<p>Le candidat est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa prise en compte des avis de chacun - sa capacité à respecter le planning, l'atteinte des objectifs, le respect des autres contraintes inhérentes au projet (coût, budget, délais ...)
<p>C.4 Gérer et mettre en place des parcours de santé, incluant une bonne coordination entre les différents professionnels de santé, et en s'assurant de l'implication du patient (explication des soins, recueil du consentement, partage d'informations, ...).</p>		<p>Le candidat est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa capacité à formaliser le parcours - sa capacité à identifier les partenaires concernés et à les impliquer dans le projet - sa capacité à mettre en place les outils nécessaires à la gestion

	<p>Réalisation d'une étude de cas portant sur la Gestion d'équipe (10 % de la note finale: le candidat est amené à réaliser un cas pratique sur un sujet donné par le formateur. Il doit réaliser un cas pratique portant sur la gestion d'une équipe dans un établissement en lien avec le secteur de la santé.</p>	<p>du parcours (ex : outils de coordination)</p> <ul style="list-style-type: none"> - la clarté dans son explication des enjeux concernant l'implication du patient (consentement, explications des soins au patient, examen biologique...)
<p>C.5 Proposer une stratégie numérique pour son organisation, en mettant en place des outils et des démarches liés au digital permettant d'aider à une meilleure prise en charge du patient, et de former les professionnels de santé aux différents outils (téléconsultation, diverses applications en santé ...), en dialoguant avec des entreprises spécialisées, afin de mener à bien le virage numérique des établissements de santé.</p>	<p>L'étude de cas dure de ½ à 1 journée.</p> <p>A l'issue de la réalisation de ce cas, celui-ci amènera à une discussion avec le formateur et les autres participants.</p> <p>Les cas sont corrigés en séance par les formateurs et donnent lieu à une note communiquée la semaine suivante après évaluation comparative de la qualité des travaux de chaque groupe.</p> <p>Exemples de cas donné : analyse d'un conflit entre le chef de service</p>	<p>Le candidat est évalué sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sa connaissance des outils disponibles - sa capacité à établir un « diagnostic numérique » de sa structure - sa capacité à proposer des solutions - sa capacité à dialoguer et exprimer son besoin avec des acteurs du numérique (start-up, éditeurs ...) - sa capacité à expliquer et à les intéresser à ces solutions numériques

C.6 Construire et piloter les outils de suivi des performances économiques **de la structure**, support à la mise en place d'un dialogue de gestion.

hospitalier et un de ses collègues ou entre deux collègues, ou étude de la co-conception d'un projet collectif.

Réalisation d'un Business Plan (Cas pratique) (10% de la note finale)

finale : le candidat est amené à réaliser un cas pratique sur un sujet donné par le formateur.

Réalisation d'un Business Plan sur un cas donné concernant les taux de rentabilité interne à prévoir.

L'étude de cas dure ½ à 1 journée.

Les cas sont corrigés en séance par les formateurs et donnent lieu à une note communiquée la semaine suivante après évaluation comparative de la qualité des travaux de chaque groupe.

Exemple de cas donné : business-plan lié à la création d'une nouvelle activité ou l'arrivée d'un nouveau professionnel

Le candidat est évalué lors d'une **étude de cas portant sur un Business Plan** sur :

- ses connaissances sur les règles de financement

la capacité à mettre en place des outils de suivi économique (Business Plan, rentabilité, performance ...)

C.7 Communiquer au sein de son environnement avec différents acteurs internes ou externes lors d'une gestion de projet ou de crise dans un souci de transparence, d'engagement et de mise en place d'un processus participatif.

Réalisation d'une étude de cas portant sur la gestion de crise (10% de la note finale) : le candidat est amené à réaliser un cas pratique, communiqué par le formateur, portant sur la gestion d'une crise dans un établissement en lien avec le secteur de la santé.

L'étude de cas dure ½ à 1 journée.

Le candidat est évalué lors de l'**étude de cas sur la gestion d'équipe** :

- sur ses interactions avec ses pairs ou son formateur,
- sa capacité à dialoguer

Le candidat est évalué lors de la **soutenance du mémoire** :

- sur la clarté de ses explications,
- ses qualités de communication,
- sa capacité à répondre aux objections

Le candidat est évalué lors de la réalisation du mémoire : sur la qualité de sa production écrite